

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES METIERS DE LA SECURITE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat de France des Métiers de la Sécurité est ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, licenciés en 2020 à la Fédération Française de Golf, exerçant une activité professionnelle principale autour des métiers de la sécurité : policiers, gendarmes, militaires, douaniers, policiers municipaux, pompiers, ayant un index inférieur ou égal à 24,4 chez les messieurs (les index supérieurs seront ramenés à 24.4) et 30.4 chez les dames.

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 90 participants :

- 30 joueurs retenus par leur sélection nationale
- 60 joueurs retenus par ordre d'arrivée des inscriptions (dont 10 joueuses minimum)
- 5 wild cards désignés par la Direction Technique Nationale de la ffgolf

FORME DE JEU

- 1^{re} série Messieurs : joueurs ayant un index inférieur à 12,4 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères blancs
- 2^e série Messieurs : joueurs ayant un index compris entre 12,5 et 24,4 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères blancs
- 1^{re} série Dames : joueuses ayant un index inférieur à 15,4 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères bleus
- 2^e série Dames : joueuses ayant un index compris entre 15,5 et 30,4 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères rouges
- 1^{re} série Seniors Messieurs : joueurs ayant un index inférieur à 24,4 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères jaunes

En cas d'égalité pour le titre de Champion de France, le départage se fera en play-off trou par trou.
Pour toute autre égalité, le départage se fera sur le 9, 6, 3 puis dernier trou.

L'épreuve pourra être comptabilisée au Mérite Nationale Amateur.

ENGAGEMENT (145 €)

Les formulaires d'engagement accompagnés du règlement devront parvenir au plus tard le 1^{er} septembre 2020 au Golf de Belle Dune accompagnés du règlement par chèque (à l'ordre du trésor public) ou par virement. Les droits d'inscription comprennent : la participation au championnat, le cocktail d'accueil, le cadeau de bienvenue et le cocktail de remise des prix.

Le joueur ou la joueuse peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription (1 septembre 2020). Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

L'Association de la Police Nationale et la Commission Sportive Nationale se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute inscription.

PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames en 1^{re} série seront déclarés Championne et Champion de France des Métiers de la sécurité.

En cas de présence de moins de 6 dames en première série, ces dernières seront regroupées avec les Messieurs et un seul titre sera attribué.

Un titre de Champion de France des Policiers pourra être décerné en cas de présence d'au moins 45 joueurs dans cette catégorie professionnelle.

Souvenirs offerts par la ffgolf et les partenaires de l'évènement, aux Champions de France et aux vainqueurs de chaque série.